



SECTEUR DE LA DIRECTION

SCÈNE POLITIQUE PROVINCIALE

Nous avons eu dernièrement l'occasion de rencontrer des députés de la scène provinciale et de leur présenter les dossiers prioritaires du CEPN. Nos échanges avec la co-porte-parole de Québec solidaire, Manon Massé, et la porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation et d'enseignement supérieur, Marwah Rizqy, nous ont permis de les sensibiliser aux barrières institutionnelles que rencontrent les élèves autochtones. Éliminer ces barrières systémiques permettra de mettre pleinement en œuvre l'Entente régionale en matière d'éducation, notre mission. Des rencontres avec les ministres Bernard Drainville et Pascale Déry, ainsi qu'avec le ministre fédéral Pablo Rodriguez, se dérouleront au cours des prochaines semaines.

COMITÉ RÉGIONAL SUR LES LANGUES ANCESTRALES

Le Comité régional sur les langues ancestrales poursuit son mandat de mobilisation et d'information des communautés, en plus de défendre et de promouvoir les langues ancestrales des Premières Nations au Québec et au Labrador. Le CEPN accueille le secrétariat du Comité, d'un commun accord avec le chef régional de l'APNQL. Le chef de la communauté de Manawan, Sipi Flamand, a pour sa part accepté de porter le dossier des langues à l'APNQL et siège désormais au Comité des chefs sur les langues de l'Assemblée des Premières Nations.

Le Comité travaille au développement de projets qui favoriseront le renforcement des capacités en gestion de projets linguistiques et culturels au sein des communautés. Les membres du Comité se sont aussi récemment livrés à une réflexion stratégique afin de prévoir les travaux des années à venir. Un forum sur les droits linguistiques des Premières Nations est prévu prochainement.

ASSEMBLÉE DES CHEFS DE L'APN

Du 6 au 8 décembre 2022, le CEPN a participé à l'assemblée extraordinaire des chefs de l'Assemblée des Premières Nations (APN) qui avait lieu à Ottawa. Le CEPN a notamment siégé aux caucus régionaux, collaboré à l'élaboration et à la rédaction de résolutions et a appuyé le chef responsable du dossier de l'éducation. L'équipe du CEPN a aussi profité de l'occasion pour organiser des rencontres avec différents ministères fédéraux et fournir appui et conseils aux membres du Comité des chefs du CEPN en vue de la présentation des dossiers sur l'éducation.

Lors de la rencontre du Comité des chefs sur l'éducation de l'APN, tenue le 5 décembre, le CEPN avait déjà donné son appui stratégique au chef porteur du dossier de l'éducation pour voir à ce que des modifications soient apportées aux nouvelles Normes sur les surfaces dans les écoles de Services aux Autochtones Canada (SAC) et recommander l'affectation de fonds supplémentaires à l'éducation des adultes.

Une autre assemblée extraordinaire des chefs de l'APN est prévue en avril prochain.

ÉDUCATION DES ADULTES

Le 5 janvier dernier, la ministre des Services aux Autochtones, Patty Hajdu, a annoncé que les provinces et territoires bénéficieraient d'un financement supplémentaire de 350 M\$ sur cinq ans dans le cadre du budget de 2021. Cette somme vise non seulement à soutenir l'offre de services des centres de formation, mais aussi à augmenter les allocations aux étudiants.

Même si cette annonce était très attendue, les chiffres communiqués différaient fondamentalement de la recommandation faite par le Comité des chefs sur l'éducation (CCE) de l'APN. Le Comité favorisait une distribution équitable du financement en fonction des listes nominatives par région et territoire, alors que le ministère a opté unilatéralement pour une autre méthodologie de distribution. Les organismes et centres régionaux de formation des Premières Nations ont convenu, sous toutes réserves, d'une approche temporaire.

Un écart de 15 M\$ sur cinq ans sépare la recommandation du CCE et l'allocation établie arbitrairement par SAC pour les organisations régionales d'éducation des adultes. Le financement destiné aux apprenants adultes à temps plein, quant à lui, demeure inchangé pour les cinq prochaines années.

Cela dit, l'écart est trop important entre la méthode d'allocation de ces nouveaux crédits utilisée par l'administration centrale et la recommandation du CCE pour qu'on l'accepte d'emblée. Le CEPN a entrepris avec SAC et l'APN un examen de ce financement, qui est susceptible d'avoir un impact considérable sur l'accès à l'éducation des adultes dans les communautés de la région.